

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA S.P.A.de Mulhouse –Haute Alsace
POUR LE PUBLIC

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h00 à 17h00
Mardi	Fermé	14h00 à 17h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	14h00 à 17h00
Vendredi	Fermé	14h00 à 17h00
Samedi	Fermé	14h00 à 16h00

Délais légaux de Garde des animaux en Fourrière (Art. L211-25 et 26 du Code Rural)

- **Pour les animaux non identifiés** (sans tatouage ou sans puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés (10 jours francs). A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé à l'adoption, pucé, stérilisé et vacciné (chat), pucé et vacciné (chien).
- **Pour les animaux identifiés** (tatouage ou puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés (10 jours francs). A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé à l'adoption, pucé, stérilisé et vacciné (chat), pucé et vacciné (chien).
- **Rappel** : La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (Art. L 211-24 du Code Rural) la S.P.A.de Mulhouse-Haute Alsace est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

- **Pièces à fournir** : une pièce d'identité ainsi que le carnet de santé de l'animal ou tout autre document prouvant la propriété.
- **Pour les 1^{er} et 2^{ème} catégorie** : il faut fournir le permis de détention du chien.

Forfait Fourrière chien ou chat (entrée puis tarif jour)	40 €
Identification chien ou chat (puce)	64 €
Vaccination rage + passeport chien ou chat	39 €
Séjour Fourrière chien (par jour)	10.50 €
Séjour Fourrière chat (par jour)	7 €
Frais vétérinaire (petits problèmes de santé pendant le séjour).	35 €
Frais vétérinaire (éventuellement des frais vétérinaire si l'animal a été blessé).	Facturation détaillée des soins

15.06.2021

Accusé de réception en préfecture
068-216802181-20211013-20211013-05-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021

Page 1/1

Rév.2